

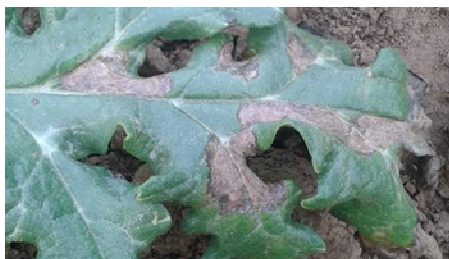
Artichaut

Oïdium



L'oïdium est observé. Les conditions climatiques humides de la semaine passée ont favorisé son installation.

Mildiou



Premières taches de mildiou observées sur la variété de semis Sambo avec 15 jours d'avance.

Evolution du risque à observer

Pucerons

Les pucerons verts sont présents sur certaines parcelles. Les auxiliaires régulent les populations. Des larves parasitées sont observées.

Evolution du risque en augmentation

Apion et autres coléoptères ravageurs

Présents sur parcelles peu traitées.

Directeur de publication :

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie -BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

CEHM, CENTREX, Chambre
d'agriculture du Gard,
Chambre Régionale d'Agric-
ulture Occitanie, DRAAF
Occitanie.

Crédit photos :

Chambre d'agriculture du
Gard, CEHM, CENTREX,
JEEM

Salade

Noctuelles

Elles sont observées à des stades variés.

Sclerotinia

En plein champ, les fortes pluies ont favorisé l'apparition du sclerotinia sur salade.

Pucerons

Le puceron vert est présent sur les parcelles. Les attaques peuvent être importantes notamment dans le Gard et sur les parcelles en agriculture biologique.

Evolution du risque

en augmentation

Lutte alternative

Possibilité de faire des lâchers de chrysope, 5 individus /m².



Chrysope : adulte



Larve

Taupins

Par endroit, les populations sont en augmentation et détruisent les jeunes plantations.

Evolution du risque

en augmentation

Mâche

Observation de symptômes d'oïdium avec des attaques quelques fois assez importantes.

Fraise

Les parcelles qui vont être plantées en novembre-décembre sont toujours en engrais vert. Réaliser plusieurs coupes si jamais il est trop haut dans le cas de sorgho fourrager.



Toujours observation de foyers de pucerons mais présence d'un certain niveau de parasitisme.

Observations sur les plants frigos et les plants mottes.

Toujours observations de quelques **pucerons**. Mais généralement la pression est assez faible.

Observations de quelques dégâts de **noctuelles**, mais toujours faible pression.

Lutte alternative

Possibilité d'intervenir avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis*

Quelques symptômes d'**oïdium** d'automne/ hiver (feuille en cuillère sont observées).

Lutte alternative

Possibilité de réaliser avec de spécialités commerciales à base de bicarbonate de potassium

De manière ponctuelle présence de perte racinaire avec observation de symptômes de **phytophthora** probablement due à des arrosages trop copieux.

Lutte alternative

Réduire les irrigations, fréquence et/ou durée.
Possibilité d'utiliser des spécialités commerciales à base d'un champignon *Gliocladium catenulatum*.



Courgette de plein champ

Globalement, les cultures arrivent en fin de cultures.
Les pucerons sont globalement peu nombreux.

L'oïdium est toujours assez présent sur les vieilles feuilles. Les nouvelles sont également touchées mais dans une moindre mesure.

Lutte alternative

Réalité une intervention avec une spécialité commerciale à base de bicarbonate de potassium.



Toujours observation de nombreuses noctuelles défoliatrices (*Helicoverpa armigera*), qui attaquent les fleurs, les feuilles mais aussi les fruits. Les attaques sur fruits ont tout de même bien diminué.



Toujours observations dans certains cas de nombreuses aleurodes (*Trialeurodes vaporariorum*) mais sans dégât, pas de miellat ni de fumagine.



Carotte

Présence de nombreux symptômes d'**oïdium** dont la fréquence dépend de la variété. Dans certains cas, observation d'attaques de **nématodes**. Rien à faire en cours de culture.



Céleri

Puceron

Les populations sont présentes mais en diminution.

Noctuelles et mineuses

Leur présence est détectée sur quelques parcelles avec quelques dégâts.

Evolution du risque

à observer

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.